

■ **Jean Dorsaz**, à Fully, CH-621.1.005.900-9, agent immobilier et d'affaires, raison individuelle en faillite (FOSC no 220 du 11. 11. 1993, p. 5930). Par décision du Tribunal des districts de Martigny et St-Maurice, la succession répudiée du titulaire a été déclarée en état de faillite.

Journal no 1306 du 08.11.2004  
(02541224 / CH-621.1.005.900-9)